

Dans tous les pays du monde,
l'avenir des enfants passe par l'école



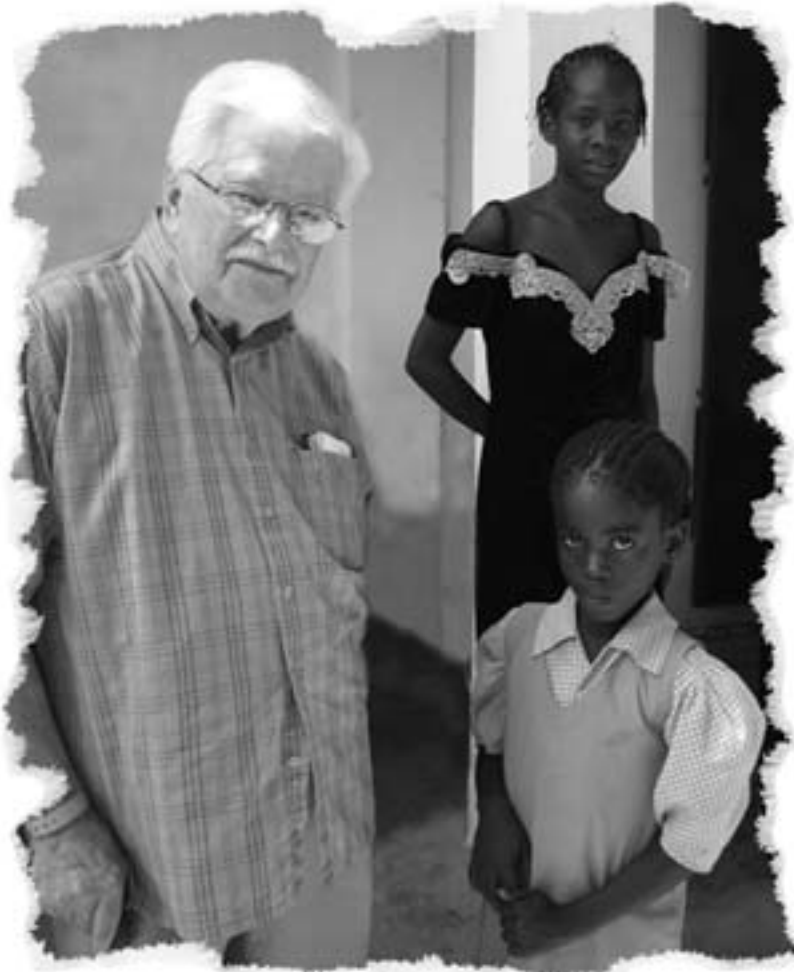
Rapport annuel
2003-2004



L'éducation
pour tous

Une action dirigée sur l'école

Pendant l'année 2003-2004, la Fondation Paul Gérin-Lajoie a poursuivi la mise en œuvre de sa vision de la coopération internationale en éducation de base auprès des enfants et en alphabétisation des adultes.



Les actions de la Fondation produisent des résultats tangibles qui se manifestent, notamment, par la baisse du décrochage scolaire et par l'augmentation du taux d'obtention du diplôme de fin d'études primaires. Les parents se rendent davantage compte de l'importance de l'éducation pour leurs enfants et s'impliquent plus dans leur cheminement scolaire. Cette approche participative est cruciale dans une optique de développement durable et d'appui aux communautés scolaires. En ce qui concerne les néo-alphabètes, il est important de souligner que le taux des emplois qu'ils occupent après une formation professionnelle est aussi en croissance, tout comme leur productivité à l'ouvrage. En somme, l'avenir de ces enfants et de ces adultes soutenus par la Fondation est prometteur. Ils ont maintenant des moyens de se sortir du cycle de la pauvreté...

D'autre part, pendant l'année écoulée, la Fondation s'est engagée dans une nouvelle forme d'éducation de base. En effet, elle est intervenue par des secours d'urgence en Haïti, en septembre 2003, à la suite des importantes inondations ayant frappé la région de Saint-Marc. Des trousseaux scolaires ont été distribués aux enfants sinistrés et de nombreux cours de rattrapage ont été offerts, de sorte que les écoliers ont pu reprendre le chemin de l'école, compléter leur année scolaire avec succès et

se sentir soutenus durant cette période difficile à traverser.

La Fondation mise sur la complémentarité et sur la synergie de l'éducation de base, de l'alphabétisation des populations, de la formation professionnelle des néo-alphabètes et de l'appui aux communautés scolaires pour mettre en place tous les ingrédients favorisant un meilleur monde.

Paul Gérin-Lajoie
Président

L'appui extraordinaire des Canadiennes et des Canadiens

L'éducation pour tous est plus présente que jamais dans le cœur des Canadiennes et des Canadiens. Pour la Fondation Paul Gérin-Lajoie, cela s'est traduit en 2003-2004 par un appui considérablement accru envers chacune de nos actions, tant auprès des écoliers d'ici que des populations démunies d'Afrique francophone et d'Haïti.



De nombreux exemples illustrent cet effort. Les écoles participant à *La Dictée P.G.L.*, par exemple, nous ont remis près de 800 000 \$ dans le cadre de la *Cueillette du partage*, ce qui représente une forte hausse de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Le *Parrainage d'écoliers* a également connu un essor important : 128 nouveaux parrains se sont joints aux quelques 600 déjà actifs, permettant ainsi de consolider nos interventions dans 6 écoles en Haïti, de même que dans 10 écoles au Sénégal.

Les grands bailleurs de fonds institutionnels ont également joué un rôle majeur dans cet élan d'appui envers l'œuvre de la Fondation. Au premier plan se trouve l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), qui a augmenté de 15 % sa participation en consacrant un peu plus de 2 millions \$ dans nos projets, par rapport à 1,75 million \$ durant l'année précédente. Au cours


de la même période, le Fonds Santé & Éducation de la coopération canadienne en Haïti, une création conjointe des gouvernements du Canada et de Haïti, a pratiquement doublé sa contribution en la faisant passer de 0,55 million \$ à 1,03 million \$.

Nos secours d'urgence pour Haïti ont aussi reçu un accueil extraordinaire du public, notamment après les inondations désastreuses qui ont eu lieu à Saint-Marc, en août 2003, ainsi que pendant la crise sociopolitique de 2004. L'école est alors devenue un refuge, un véritable lieu d'espoir pour des milliers d'enfants. Grâce à la générosité du public, le retour en classe de ces écoliers s'est, par la suite, effectué tranquillement mais sûrement.

Nous ne le dirons jamais assez, c'est uniquement grâce aux appuis du public, des entreprises privées et des instances gouvernementales que nous sommes en mesure de poursuivre, voire même de renforcer nos actions en faveur de *L'éducation pour tous*.

À cet égard, notre volonté d'agir, de « faire plus » et de « faire mieux », n'a d'égal que les encouragements que nous recevons de toutes parts. De la confiance grandissante que vous nous témoignez, année après année, émane l'espoir d'êtres humains, défavorisés certes, mais extrêmement courageux et déterminés, que nous côtoyons quotidiennement et avec lesquels nous travaillons d'arrache-pied à bâtir un monde meilleur.

En leur nom, mille mercis !



François Gérin-Lajoie
Directeur général

La Fondation
contribue à
**l'éducation de base
des enfants et à
l'alphabétisation des
adultes dans les pays
démunis**, de même
qu'à l'éveil des jeunes
Canadiens aux réalités
internationales.

Alphabétisation des populations

Dans les pays démunis où la Fondation intervient, soit en Haïti, au Sénégal, au Bénin, au Mali et au Niger, le taux d'analphabétisme est exacerbé d'une part par une pression démographique en hausse et, d'autre part, par la nécessité pour les populations de s'intégrer à l'effort de développement de leur communauté, de leur pays. La Fondation contribue à renforcer les capacités des populations à prendre en main leur propre éducation et à être conscientisés à l'importance de cet enjeu. L'alphabétisation leur ouvre des portes vers un avenir meilleur.

Alpha Sénégal

Au Sénégal, les jeunes de la rue, nommés les talibés, et les femmes n'ont pas les mêmes chances que les autres habitants en ce qui concerne l'éducation et le travail ; c'est pourquoi leur taux d'analphabétisme est hautement élevé. Par ailleurs, la Fondation croit en l'importance d'intervenir directement auprès de ces femmes réunies en groupes et auprès des talibés, afin de leur offrir une éducation adaptée à leurs besoins, qui saura les aider à se sortir du cercle de la misère. Le projet *Alpha Sénégal* a été réalisé grâce à la participation de l'ACDI.

Au cours de l'année, des formations en wolof et en pulaar, les deux langues les plus employées localement, ont ainsi permis à plus de 400 femmes d'apprendre à lire et à écrire tout en développant leurs capacités à gérer des projets assurant des revenus. Elles sont maintenant plus autonomes et aptes à participer au développement de leur communauté.

Des classes de 1^{er} et de 2^e niveau, destinées à accueillir plus de 700 talibés, ont été ouvertes. En plus des leçons de français, de calcul et d'écriture, ces jeunes en difficulté ont participé à des ateliers manuels menant à la réalisation de produits tels que des lampes, des veilleuses, des sacs, des tableaux décoratifs, etc. Ils ont réussi à améliorer leurs conditions de vie grâce à leur persévérance.



Alphabétisation dans la région de Say-Torodi, au Niger

Selon l'Unicef, le taux d'alphabétisation des adultes au Niger est de 16 % et seulement 30 % des enfants font des études primaires. Aussi, la région de Say-Torodi serait la plus pauvre de la planète. La Fondation y a établi un projet d'alphabétisation, réalisé grâce à l'appui du ministère des Relations internationales du Québec. Il vient appuyer le gouvernement du Niger dans l'atteinte de ses objectifs en matière d'alphabétisation dans cette région. Le projet a pris fin en juillet 2004, permettant à plus de 1500 personnes nouvellement alphabétisées, dont la moitié était des femmes, d'accéder à un prêt afin de mettre sur pied une petite entreprise. Des encadreurs étaient sur place afin d'assurer de la formation de base en gestion et de fournir de l'appui-conseil. Les personnes alphabétisées font maintenant rouler l'économie locale et améliorent leurs conditions de vie. Des retombées positives se sont rapidement fait sentir dans la région de Say-Torodi, l'alphabétisation ayant agi à titre de levier économique.

Alpha-Desalin III, en Haïti

Ce projet offrait à 2100 adultes âgés entre 18 et 78 ans de la région de Dessalines, un enseignement de base en écriture, en lecture et en calcul, ainsi que 4 formations complémentaires en environnement, santé communautaire, droits de la personne et microprojets. Les participants ont été amenés à faire les liens entre les apprentissages de base plus théoriques et les applications pratiques possibles, que ce soit, par exemple, par du compostage, des pépinières mobiles, des bassins piscicoles, la fabrication de briquettes, des ateliers de santé, des clubs mères ou par la gestion d'une cinquantaine de microprojets économiques. Plus de 350 participants se sont impliqués dans la mise sur pied et la gestion de ces microprojets, pour la plupart des petites boutiques pour la revente de produits d'usage courant.

À la fin de l'intervention d'*Alpha-Desalin III*, les conditions socioéconomiques des populations de Dessalines sont toujours difficiles en bonne partie à cause de la situation politique instable du pays. Individuellement, les 2100 auditeurs étant mieux informés, leurs chances d'avoir une vie meilleure à court terme sont plus élevées. Collectivement, leurs capacités de participer à la vie communautaire étant plus vastes, il est permis de penser qu'à moyen et long termes leur niveau d'implication dans le développement de leur région aura des effets positifs sur les conditions socioéconomiques de celle-ci.

Financée dans sa troisième et dernière année en grande partie par le Fonds Santé & Éducation de la coopération canadienne en Haïti, *Alpha-Desalin* a pris fin le 30 juin 2004. L'expérience fut telle qu'elle pourrait être reproduite dans tout le pays.

Formation professionnelle des néo-alphabètes

Bien qu'il soit prouvé que l'alphabétisation combat l'exclusion et permet aux populations d'améliorer leurs conditions de vie, elle n'est pas suffisante pour assurer un avenir prometteur à court terme. En effet, la plupart des personnes ayant récemment complété avec succès une formation d'alphabétisation ne se servent pas pleinement de leurs nouvelles connaissances, faute de savoir comment, faute d'aide... Il est alors important d'intervenir pour renforcer les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat s'offrant aux personnes nouvellement alphabétisées, pour qu'elles participent de manières actives au développement durable de leur communauté. Grâce à la formation professionnelle mise de l'avant par la Fondation, il est plus facile pour les néo-alphabètes de mettre à profit les connaissances acquises et de s'assurer par le fait même d'une meilleure qualité de vie. Dans un tel contexte, l'effort d'alphabétisation a une pérennité mieux assurée puisqu'il est associé aux besoins directs de la communauté.

Appui à la formation professionnelle des néo-alphabètes, au Sénégal

Ce projet est né de la constatation suivante : un grand nombre de jeunes alphabétisés redeviennent analphabètes après quelques années par manque d'utilisation quotidienne des connaissances apprises. Le projet vise donc l'insertion professionnelle de

personnes nouvellement alphabétisées des régions de Saint-Louis et de Louga au Sénégal, par de la formation professionnelle. Il porte sur l'apprentissage de métiers dans six secteurs économiques prometteurs : couture/teinture, construction métallique, réfrigération domestique, entretien mécanique, agroélevage et transformation de produits agricoles. Les 600 néo-alphabètes, dont la moitié sont des femmes, seront par la suite en mesure de participer pleinement à la vie économique de leur communauté et par le fait même, au développement durable de leur pays.

Le financement de l'ACDI a été obtenu en avril 2003. Il fallait ensuite mettre sur pied les bases du projet, afin que les formations débutent en août 2004. Ce travail de terrain passe souvent inaperçu, mais demeure néanmoins incontournable. L'originalité des formations réside dans le fait qu'elles seront données par des maîtres-artisans dans leur propre atelier et non dans des centres formels de formation professionnelle. Ces derniers ont donc été sélectionnés, des modules de formation ont été développés et des néo-alphabètes ont, pour leur part, été recrutés pour s'initier dès l'automne à des métiers porteurs d'avenir.



Les femmes de Porto Novo, au Bénin

René Dupéré, le célèbre compositeur de musique du Cirque du Soleil et sa compagne, la chanteuse Élyse Velle, ont apporté une généreuse contribution financière, permettant de lancer en octobre 2003 le projet intitulé « Les femmes de Porto Novo : de l’alphabétisation à l’entrepreneuriat », en collaboration avec la capitale béninoise. Ce projet offre à une centaine de femmes l’accès à des services d’alphabétisation et de formation nécessaires au démarrage de petits commerces. La première phase a permis à plusieurs femmes d’obtenir des prêts pour fonder leur entreprise, ce qui n’est pas facile compte tenu du contexte de pauvreté du Bénin. Tous les prêts ont par la suite été remboursés et les entreprises vont bon train ! En groupes, les femmes de Porto Novo s’occupent maintenant de la vente d’escargots et de noix de cajou, de la production de pâte de tomates, de l’extraction d’huile de palme et d’huile d’arachide, tout en étant rémunérées. Elles ont réussi à améliorer les conditions de vie de leur famille et elles participent au développement de leur communauté.



Appui aux communautés locales

Contribuer de façon durable à l’éducation de base dans les pays en développement requiert l’implication active des communautés : au développement de partenariats scolaires, à la gestion de l’école et de la classe, ainsi qu’à la gouvernance du système éducatif. L’approche préconisée est participative, communautaire et innovatrice. Participer à la vie scolaire donne aux populations un sentiment d’appartenance et de fierté qui favorise la fréquentation des cours et l’assiduité en classe. Les parents s’impliquent davantage dans l’éducation de leurs enfants, devenue une priorité. L’école peut alors être prise en charge par le milieu et devenir un lieu de rassemblement et d’échanges favorable à l’épanouissement des enfants et des communautés.

Appui à l’école nouvelle en Artibonite, en Haïti

Depuis 1998, ce projet intervient auprès de 60 écoles en Artibonite à 3 niveaux : organisation scolaire, renforcement de la gouvernance en éducation de base et pédagogie. Son objectif est de contribuer à des changements durables du système éducatif haïtien, dans une perspective de réduction de la pauvreté. Il favorise une gestion du système scolaire pour et par la population (gestion de proximité), notamment par la communauté de gestion d’école, qui regroupe des enseignants, directeurs, parents, élus, notables, etc. L’objectif principal du *Projet d’appui à l’école nouvelle* est que tous se sentent concernés par le progrès de l’école et y participent.

En novembre 2003, à la demande de l’ACDI et du ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports d’Haïti (MENJS), un nouveau volet a été ajouté au *Projet d’appui à l’école nouvelle en Artibonite*, avec comme objectif d’appuyer le MENJS dans la conception d’un programme national de gestion de proximité en collaboration avec les différents partenaires techniques et financiers de l’éducation en Haïti (Union européenne, Banque interaméricaine de développement).

Dans le cadre du *Projet d’appui à l’école nouvelle*, des formations ont aussi été offertes aux directeurs et aux inspecteurs de l’ensemble du département, puis cinq centres de ressources pédagogiques pour les enseignants et les élèves ont été construits. Du matériel didactique et bureautique a aussi été acheté. Le projet a donc eu des impacts positifs sur tout le système scolaire, en dépit de la crise politique de 2004.

Appui à l’amélioration des infrastructures scolaires, en Haïti

Grâce à ce projet de réfection, 4 écoles du département de l’Artibonite ont été dotées de 13 salles de classe additionnelles et de nouvelles tables-bancs, accueillant ainsi près de 1000 écoliers. Ces nouvelles salles de classe permettent aussi à des

Les inondations survenues à Saint-Marc le 29 août 2003 ont grandement endommagé l'école Élodie l'Hérisson. Ce bâtiment historique menaçait de s'effondrer sur les écolières.



Il fallait donc rapidement sécuriser l'école.



enseignants de recevoir des formations pédagogiques d'appoint.

Malgré les interruptions constantes du chantier, engendrées par les perturbations politiques en Haïti, les travaux d'amélioration et de construction des infrastructures scolaires ont été complétés avec succès en avril 2004. Ce projet a été financé en grande partie par le Fonds Santé & Éducation de la coopération canadienne en Haïti.

École Élodie l'Hérisson, en Haïti

Les inondations survenues à Saint-Marc le 29 août 2003 ont grandement endommagé l'école Élodie l'Hérisson. Ce bâtiment historique menaçait de s'effondrer sur les écolières. Pour sécuriser rapidement l'école, des gens de la communauté sont venues aider. Les travaux avaient

pour but d'assurer la fonctionnalité des locaux, mais aussi d'accroître le taux de fréquentation scolaire et de réduire le taux d'absentéisme. Ils ont cependant dû être repoussés jusqu'à l'automne 2004 en raison du climat sociopolitique instable. Ce projet est appuyé en partie par le ministère des Relations internationales du Québec.

Construction des écoles nationales Savane-Christ et Marie-Jeanne, en Haïti

Appuyé par le Fonds Santé & Éducation de la coopération canadienne en Haïti, ce projet a permis de reconstruire 75 % des bâtiments logeant les écoles nationales Savane-Christ et Marie-Jeanne, aux Gonaïves dans le département de l'Artibonite. Ces écoles étaient dans un état de délabrement qui nécessitait une reconstruction complète.

Les premiers travaux ont débuté en avril 2003, avec l'aide de la communauté, mais le chantier a été interrompu à cause de la crise sociopolitique de l'hiver 2004. La reprise des travaux a été amorcée en mai 2004.

Appui au retour à l'école dans l'Artibonite, en Haïti

Grâce à l'appui que la Fondation a reçu des Canadiennes et des Canadiens dans le cadre de sa campagne *Solidarité Haïti*, lancée en raison des problèmes sociopolitiques présents dans le pays, et grâce au Fonds Santé & Éducation de la coopération canadienne en Haïti, une aide d'urgence aux écoles et aux élèves haïtiens a rapidement pu être offerte dans toute la région de l'Artibonite.

En l'espace de trois mois, des livres, des crayons, des cahiers, des craies, du matériel de révision et des instruments de géométrie ont été achetés et distribués dans 44 écoles. De nombreuses heures supplémentaires de rattrapage ont aussi été offertes dans 155 classes auprès de centaines d'écoliers de 5^e et 6^e année en vue de la préparation à l'examen d'État. De plus, des tables-bancs ont été fabriquées pour une école qui avait été vandalisée pendant les problèmes politiques.

C'est en avril 2004, dans un climat plus stable, que les élèves ont tranquillement repris le chemin de l'école, poursuivant leurs efforts jusqu'à l'examen d'État, qui a été repoussé pour accorder plus de temps aux écoliers de bien s'y préparer.



Éducateurs sans frontières, en Haïti

Le programme *Éducateurs sans frontières* favorise l'échange de connaissances entre homologues de l'éducation du Canada et d'Haïti. Les volontaires canadiens sont des directeurs d'école ou des enseignants, pour la plupart retraités, qui vont appuyer bénévolement leurs collègues haïtiens en les accompagnant dans leur travail quotidien. Cet appui de trois mois est financé par la Fondation et l'un de ses grands donateurs. Grâce aux conseils prodigués et au partage de savoir-faire, les enseignants et directeurs d'école haïtiens sont alors mieux outillés pour offrir un enseignement de qualité aux écoliers.

Une quatrième cohorte du programme *Éducateurs sans frontières* est partie en Haïti à l'automne 2003 et ce fut la seule pour 2003-2004 en raison des problèmes sociopolitiques. Les six bénévoles ont appuyé autant d'écoles de la région de Saint-Marc. Leur arrivée a coïncidé avec la rentrée scolaire perturbée par les inondations. En ces circonstances particulières, ils ont grandement contribué au retour à la normale de la vie scolaire. Divers ateliers, notamment en stratégies et compréhension de lecture, ont été prodigués aux enseignants. Les *Éducateurs sans frontières* ont pu constater l'impact réel de l'accompagnement offert et le renforcement de l'équipe pédagogique en place. Leur expérience a été des plus profitables et appréciées !

Appui au renforcement des capacités en éducation, au Mali

La situation était des plus inquiétantes au Mali : 70 % des filles n'allaient pas à l'école et les deux tiers des enseignants n'avaient pas de formation pédagogique. Financé autant par l'ACDI que par la Fondation, ce projet avait trois objectifs

principaux : 1) mettre en œuvre un plan de développement de l'éducation de base à Senko et à Sebekoro (deux communes de la région de Kita), 2) établir une synergie entre les différents intervenants pour que l'éducation réponde aux besoins de tous, et finalement, 3) apprendre des métiers productifs aux jeunes nouvellement alphabétisés.

Les gens ont appris à travailler ensemble et à mobiliser leurs forces pour réaliser leurs plans d'éducation. Quelques exemples illustrent que le projet a bien démarré : 300 nouvelles places pour la rentrée scolaire 2003-2004 ont été offertes dans la commune de Senko et une douzaine de comités de gestion scolaire ont été mis sur pied à Sebekoro. Les parents s'intéressent maintenant plus à la qualité de l'éducation que leurs enfants reçoivent.



Appui aux écoles du Niger

Malgré la récente réforme éducative gouvernementale, le Niger est aux prises avec une pénurie d'enseignants qualifiés, ce qui affecte l'éducation offerte aux enfants. La Fondation appuie des écoles du Niger en assurant la mise en place d'une formation pour les enseignants nigériens qui ont des connaissances de base, mais aucune spécialisation pédagogique. Parallèlement, des comités de gestion d'écoles sont constitués pour assurer la pérennité des effets du projet auprès des communautés scolaires. Ces comités regroupent des directeurs, des enseignants et des gens du milieu.

Parmi les résultats obtenus à Say-Torodi, notons que la fréquentation scolaire a augmenté et que le taux de réussite des élèves aux examens de fin de cycle primaire a grimpé de 45 %, passant de 31,8 % à 76,92 %. Les enseignants sont plus compétents et même plus motivés. Également, les comités de gestion scolaire s'impliquent maintenant davantage en convoquant les enfants à l'école en début d'année, en gérant les absences et en achetant les livres. Les stratégies d'intervention préconisées par la Fondation au Niger avaient d'ailleurs fait leurs preuves par les années passées au Sénégal, au Mali et en Haïti.

Appui aux communautés locales de Grand Popo, au Bénin

Au Bénin, le taux de scolarisation est inférieur à 70 % et les filles sont nettement sous-scolarisées par rapport aux garçons. La Fondation a décidé d'appuyer l'éducation des enfants béninois en lançant le *Projet d'appui aux communautés locales de Grand Popo*, une région caractérisée par la faiblesse de l'offre scolaire. Ce projet a démarré en septembre 2003 ; il est élaboré de concert avec Apretectra, une organisation non gouvernementale béninoise, et financé par le ministère des Relations internationales du Québec.

Il est primordial d'accroître la capacité des communautés locales à se prendre en main, en améliorant leur accès et la qualité de l'enseignement au primaire. Treize écoles de Grand Popo et de ses environs ont été ciblées. La décentralisation a été privilégiée : des comités de gestion et des plans de développement ont été créés pour chaque école, des enseignants communautaires ont été formés, et des microprojets axés sur le développement local ont vu le jour. En effet, les communautés sont incitées à créer des projets générateurs de revenus qui contribuent à l'éducation de base. Des fonds d'appui les aident dans la réalisation de ces petits projets qui soutiennent l'épanouissement de l'école. Par exemple, une rivière empêchait des écoliers de se rendre à l'école. Une pirogue a donc été mise en service pour le transport scolaire des enfants. Ainsi, l'école se met davantage au service de la collectivité et la collectivité au service de l'école.



Stages Jeunes éducateurs, au Sénégal

Dans le cadre de partenariats avec quatre universités québécoises, la Fondation offre depuis 1992 à des étudiants en enseignement préscolaire ou primaire d'effectuer un stage professionnel dans une classe au Sénégal. Au cours de 2003-2004, huit stagiaires de l'Université Laval et sept stagiaires des Universités du Québec à Montréal et à Chicoutimi ont effectué un stage de dix semaines dans les écoles de Louga et de Saint-Louis. Elles sont toutes d'accord pour affirmer que cette expérience est des plus enrichissantes dans leur carrière débutante en enseignement. Le fait d'être initiées à une autre culture et confrontées à un modèle éducatif différent permet à ces futures enseignantes de développer de nouvelles aptitudes, tout en saisissant mieux les enjeux et les valeurs entourant l'éducation de base pour tous et le développement international. L'expérience est aussi bénéfique pour les enseignants sur place, qui en apprennent davantage sur la pédagogie pratiquée au Québec. Un bel exemple de partage de connaissances !

Volontaires internationaux, au Sénégal et au Mali

En 2003-2004, la Fondation a appuyé trois volontaires internationaux qui ont œuvré dans des projets en cours au Sénégal et au Mali. Deux volontaires étaient au Sénégal pour une deuxième année consécutive : l'un pour travailler sur un projet en éducatique (informatique dédiée à l'éducation dans le cadre d'un centre de ressources virtuel) et l'autre en mobilisation sociale auprès des talibés dans le projet *Alpha-Sénégal*. La volontaire au Mali a, quant à elle, agi à titre de conseillère pédagogique pendant huit mois auprès d'enseignants du primaire au sein du *Projet d'appui au renforcement des capacités*. Ils ont été financés par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales du Québec (SAIQ), dans le cadre du programme *Québec sans frontières*.

La Fondation
contribue à
l'éducation de base
des enfants et à
l'alphabétisation des
adultes dans les pays
démunis, de même
qu'à l'éveil des jeunes
Canadiens aux réalités
internationales.



L'éveil aux réalités internationales

Au Canada, la Fondation organise des activités qui ont pour but de mieux préparer les écoliers aux défis du monde de demain. Son action permet chaque année de mobiliser les enseignants ainsi que les élèves et leur famille dans la réalisation de projets éducatifs novateurs et porteurs d'avenir.

La Dictée P.G.L., notre plus importante activité éducative

Proposant un programme pédagogique complet aux enseignants, *La Dictée P.G.L.* s'adresse aux élèves des écoles primaires francophones et d'immersion en français de partout au Canada, de la maternelle à la huitième année. Elle leur permet d'accroître leur maîtrise du français écrit en plus de les éveiller aux réalités internationales. La 13^e édition de *La Dictée P.G.L.* avait pour thème l'eau et comme slogan « Apportons de l'eau au moulin ». *Mon Magazine*, le cahier de l'élève, ainsi que les diverses activités proposées dans le cadre du projet, ont permis aux

écoliers de découvrir comment protéger cette ressource essentielle et surtout comment mieux la partager.

La *Cueillette du partage*, activité de collecte de fonds de *La Dictée P.G.L.*, a permis aux élèves de vivre une véritable expérience de solidarité. Grâce aux résultats de leur dictée commanditée, ils ont réussi à amasser un total global de 1,46 million \$, ce qui représente la plus importante somme récoltée depuis la création de la *Cueillette du partage* en 1991. De cette somme, quelque 660 000 \$ ont été conservés par les écoles participantes pour la réalisation de leurs propres activités scolaires, tandis que près de 800 000 \$ ont été remis à la Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la réalisation de ses projets outre-mer.

D'autre part, l'édition 2003-2004 de *La Dictée P.G.L.* a rejoint plus de 9000 enseignants et 290 000 élèves provenant principalement du Canada, mais aussi des États-Unis, d'Haïti et du Sénégal. *La Grande Finale internationale* a été diffusée sur les ondes de la télévision de Radio-Canada et a rassemblé plus de 100 jeunes de 5^e et de 6^e année.

Cartes du monde, s'écrire pour mieux s'entendre

Cartes du monde est un projet d'écriture en classe ayant pour but de favoriser l'ouverture de l'école sur son milieu. Près de 260 000 élèves canadiens du primaire étaient invités à faire parvenir des cartes postales à des destinataires influents de leur choix, sous le thème de la paix. Le projet *Cartes du monde* a été créé par la Fondation Paul Gérin-Lajoie, en partenariat avec l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement, grâce à l'appui financier de Postes Canada.



Courir la francophonie, une activité de solidarité internationale

Courir la francophonie était un projet participatif destiné aux internautes de 2 groupes d'âge (de 10 à 17 ans et de 18 à 30 ans) de toute la francophonie. Composé de défis à relever et de tâches à accomplir en équipe, ce projet faisait appel au travail de collaboration et visait à apporter aux participants une meilleure connaissance des pays francophones et francophiles, dans un contexte d'ouverture à la culture et à la solidarité internationale. La dernière édition s'est tenue en 2003.

Lourdement secouée par les événements qui ont touché Haïti au cours de l'année, l'École communale de l'avenue Maurepas à Saint-Marc continue quand même d'accueillir quelque 145 écoliers parrainés.



En 2003-2004, il y avait plus de 700 parrains et marraines, une première pour le programme *Parrainage d'écoliers* !

Accompagner un enfant sur le chemin de l'école

Établi en 1987, le programme *Parrainage d'écoliers* vise à donner la chance à un enfant défavorisé d'Haïti ou du Sénégal d'aller à l'école pour apprendre à compter, à lire et à écrire avec un enseignant qualifié. Après avoir reçu cette éducation de base, l'enfant est en mesure d'entreprendre sa vie d'adulte avec de réels atouts et de se sortir du cercle de la pauvreté.

Par une contribution de 30 \$ par mois, le parrain ou la marraine assure à son filleul ou sa filleule la fréquentation de l'école primaire. Cette somme permet de lui fournir, de même qu'à toute sa classe, le matériel scolaire essentiel et des cours de rattrapage. Les enfants parrainés se sentent soutenus et poursuivent ainsi plus longtemps leur cheminement scolaire, tout en réussissant mieux aux examens de fins d'études primaires. Les écoles appuyées par le *Parrainage d'écoliers* offrent une éducation de qualité et sont mieux adaptées aux réalités du milieu. C'est l'éducation de toute une génération qui est rendue possible grâce au cumul des dons des parrains et des marraines.



Un nombre record de parrains et de marraines, qui ont le cœur sur la main !

En 2003-2004, il y avait plus de 700 parrains et marraines, une première pour le *Parrainage d'écoliers* ! Le documentaire « Haïti a faim d'école, il faut se réveiller » a été diffusé à de multiples reprises depuis 2003 dans différentes stations de télévision québécoises, ce qui a certainement favorisé l'augmentation du nombre de parrains et de marraines. Plus ils seront nombreux, plus la Fondation pourra organiser des activités complémentaires, tels que la rénovation d'écoles, l'installation de conduites d'eau potable, la construction de latrines et de bibliothèques scolaires, etc.

Grâce au *Parrainage d'écoliers*, des écoles de Saint-Louis au Sénégal ont finalisé l'électrification des salles de classe, réapprovisionné des boîtes à pharmacie et fabriqué de nouveaux bureaux aux enseignants et des placards pour le rangement du matériel scolaire. Une école a même mis de l'avant un projet environnemental par la plantation d'arbres fruitiers dans la cour d'école. L'apparition d'ombrage est bénéfique aux écoliers et les revenus occasionnés par la vente des fruits vont directement à des activités parascolaires. Une belle initiative qui a porté... ses fruits !

La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale / The Paul Gérin-Lajoie Foundation for International Cooperation

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale /
The Paul Gérin-Lajoie Foundation for International Cooperation

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale / The Paul Gérin-Lajoie Foundation for International Cooperation au 30 juin 2004 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal
Le 1^{er} octobre 2004

Produits et charges		
Exercice terminé le 30 juin 2004		
	2004	2003
	\$	\$
Produits		
Dons	1 641 274	1 902 934
Commandites	292 005	176 424
Contributions d'organismes	158 598	158 022
Agence canadienne de développement international (ACDI)	2 018 278	1 747 930
Fonds santé et éducation canado-haïtien (FSE)	1 029 976	548 095
Subventions gouvernementales (note 3)	632 266	669 645
Intérêts	20 483	28 551
	5 792 880	5 231 601
Charges		
Projets canadiens	1 118 135	1 176 171
Projets outre-mer	4 235 587	3 609 187
Administration	445 009	403 801
Frais de la campagne majeure		57 261
	5 798 731	5 246 420
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(5 851)	(14 819)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des actifs nets						
Exercice terminé le 30 juin 2004						
	2004					2003
	Non grevés d'affectations	Reçus à titre de dotations	Grevés d'affectations d'origine externe	Investis en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	6 004	137 271	19 731	33 670	196 676	151 495
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 355		508	(17 714)	(5 851)	(14 819)
Investissements en immobilisations	(14 924)			14 924		
Apports reçus à titre de dotations		1 224			1 224	60 000
Solde à la fin	2 435	138 495	20 239	30 880	192 049	196 676

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2004

	2004	2003
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(5 851)	(14 819)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	17 714	23 355
Amortissement des charges reportées reliées à la campagne de financement		57 261
Apports reportés	(346 815)	167 733
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	207 231	(155 042)
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(127 721)	78 488
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Apports reçus à titre de dotations	1 224	60 000
Parts de fonds de placement de la Banque Nationale	(1 113 574)	(2 028 477)
Cession de parts de fonds de placement de la Banque Nationale	1 303 000	1 903 293
Immobilisations	(14 924)	(9 742)
Rentrées (sorties) nettes de fonds	175 726	(74 926)
Augmentation de l'encaisse	48 005	3 562
Encaisse au début	422 223	418 661
Encaisse à la fin	470 228	422 223

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

Au 30 juin

	2004	2003
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	470 228	422 223
Parts de fonds de placement de la Banque Nationale, au coût équivalant à la valeur du marché	611 972	805 498
Débiteurs (note 5)	310 404	586 798
Frais payés d'avance	116 891	134 016
	1 509 495	1 948 535
Titres monétaires		
Parts de fonds de placement de la Banque Nationale, au coût équivalant à la valeur du marché	163 585	159 485
Immobilisations (note 6)	30 880	33 670
	1 703 960	2 141 690
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et frais courus	173 571	259 859
Apports reportés (note 7)	1 154 450	1 474 825
	1 328 021	1 734 684
Apports reportés (note 7)	183 890	210 330
	1 511 911	1 945 014
ACTIFS NETS		
Non grevés d'affectations	2 435	6 004
Reçus à titre de dotations	138 495	137 271
Grevés d'affectations d'origine externe	20 239	19 731
Investis en immobilisations	30 880	33 670
	192 049	196 676
	1 703 960	2 141 690

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Au 30 juin 2004

1 – Statuts et objectifs de l'organisme

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour objectifs de venir en aide aux populations démunies du tiers-monde et de promouvoir la participation de la collectivité canadienne à la coopération et au développement international. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 – Conventions comptables

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux annuels qui suivent :

Équipement informatique et logiciels	14,29 % et 33,3 %
Mobilier et équipements	20 % et 33,3 %

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des parts de fonds de placement a été établie selon le dernier cours acheteur.

3 – Informations sur les produits et charges

	2004	2003
	\$	\$
Subventions gouvernementales		
Ministères fédéraux (incluant un montant de 150 000 \$ en 2004 et de 150 000 \$ en 2003 de Patrimoine canadien)	210 175	184 500
Ministères du gouvernement du Québec	422 091	485 145
	632 266	669 645
Amortissement des immobilisations	17 714	23 355
Appports reçus sous forme de fournitures et de services professionnels et techniques	91 934	243 165

La Fondation ne verse aucun salaire à son président.

4 – Informations sur les flux de trésorerie

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Débiteurs		
Contributions d'organismes à recevoir	53 542	112 000
Remboursement de taxes à la consommation à recevoir	3 919	9 637
Sommes à recevoir	218 933	(208 132)
Frais payés d'avance	17 125	(95 197)
Comptes fournisseurs et frais courus	(86 288)	26 650
	207 231	(155 042)

5 – Débiteurs

	2004	2003
	\$	\$
Contributions d'organismes à recevoir	99 458	153 000
Remboursement de taxes à la consommation à recevoir	57 706	61 625
Sommes à recevoir	153 240	372 173
	310 404	586 798

6 – Immobilisations

	2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique et logiciels	128 506	108 055	20 451
Mobilier et équipements	66 104	55 675	10 429
	194 610	163 730	30 880
	2003		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique et logiciels	123 542	97 430	26 112
Mobilier et équipements	56 144	48 586	7 558
	179 686	146 016	33 670

7 – Appports reportés

Les appports reportés représentent des produits reçus au cours de l'exercice et destinés à couvrir les charges des projets du prochain exercice :

	2004	2003
	\$	\$
Solde au début	1 685 155	1 517 422
Montant constaté à titre de produits	(3 873 047)	(1 322 567)
Montant encaissé pour les prochains exercices	3 526 232	1 490 300
Solde à la fin	1 338 340	1 685 155
Montant encaissé pour les exercices subséquents au 30 juin 2005	183 890	210 330
Portion à court terme des appports reportés	1 154 450	1 474 825

7 – Appports reportés (suite)

Les appports reportés se détaillent comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Affectés à des projets en cours de réalisation		
Agence canadienne de développement international (ACDI)	187 351	611 235
Dons reçus par la Fondation Paul Gérin-Lajoie	66 156	5 005
Autres sources	99 058	64 749
	352 565	680 989
Affectés en vertu d'engagements à des projets spécifiques		
Dons reçus par la Fondation Paul Gérin-Lajoie	340 879	324 540
Affectés à des projets devant être réalisés		
Dons reçus par la Fondation Paul Gérin-Lajoie	644 896	679 626
	1 338 340	1 685 155

8 – Engagements

La Fondation s'est engagée en vertu de contrats de location échéant jusqu'en juin 2009 à verser une somme de 34 513 \$ pour des équipements. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 11 030 \$ en 2004-2005, 9 944 \$ en 2005-2006 et à 4 513 \$ en 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009.

De plus, à la suite d'une entente de location échéant le 31 juillet 2010, la Fondation s'est engagée à verser une somme de 814 341 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 125 722 \$ en 2004-2005 et à 135 466 \$ en 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009. Cette entente comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont la Fondation peut se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

Enfin, la Fondation s'est engagée en vertu d'accords de contribution avec l'ACDI à verser un montant de 340 879 \$ pour différents projets outre-mer. Cette somme déjà disponible à la Fondation est comptabilisée aux appports reportés à titre de fonds affectés en vertu d'engagements à des projets spécifiques.

9 – Garantie

La Fondation offre une indemnisation à ses administrateurs et dirigeants, anciens administrateurs et dirigeants et autres personnes ayant agi à sa demande en tant qu'administrateurs ou dirigeants, dans la mesure permise par la loi, contre tous les coûts, charges, dépenses, montants de règlement et dommages et intérêts payés par des administrateurs et des dirigeants dans le cadre de toute poursuite, procédure judiciaire ou administrative, ou enquête intentée contre ceux-ci dans l'exécution de leurs fonctions. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Fondation ne peut estimer le montant maximum du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer au bénéficiaire de la garantie. La Fondation a souscrit une assurance-responsabilité à l'intention de ses administrateurs et de ses dirigeants. La Fondation n'a pas constaté de passif au bilan à l'égard de ces offres d'indemnisation étant donné qu'elle n'a pas de réclamation.

Le conseil d'administration

Président

Paul Gérin-Lajoie, C.C., G.O.Q., c.r.

Vice-président

Mamadou Ndoye

Secrétaire exécutif

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Trésorier

Jean-Paul Servant

Directeur

Société de Conseils Associés Canada inc.

Secrétaire

Jacques Laurin, C.M., C.Q.

Éditeur-conseil

Les Éditions de l'Homme

Administrateurs

Michel Agnaïeff

Consultant en développement de politiques

Patrick Beauduin

Vice-président – Groupe Création

Blitz Direct & Promotion

Paul Bélanger

Professeur en sciences de l'éducation

Université du Québec à Montréal

Ex-directeur

Institut de l'Unesco pour l'éducation

Daniel Bertolino

Président

Les Productions Via le Monde (DB) inc.

Élizabeth Clot

Avocate

Clot & Associés, avocats

Fernand Daoust, C.Q.

Conseiller principal auprès du président

Fonds de solidarité des travailleurs du Québec

Pascale Fournier

Avocate

Bernard Gérin-Lajoie

Ingénieur

Gérin-Lajoie conseils inc.

Yves Masson

Associé principal

Saine Marketing

Charles-Albert Poissant, C.M., FCA

Administrateur de sociétés

L'honorable Andrée Ruffo

Juge à la Cour du Québec

Chambre de la jeunesse

François Gérin-Lajoie

Directeur général

Paul Gérin-Lajoie nommé à la CCU

Le 10 janvier 2003, Paul Gérin-Lajoie a été nommé membre honoraire de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Les membres honoraires sont nommés à vie et bénéficient des mêmes droits et privilèges que les autres membres en ce qui a trait au droit de vote et de participation aux délibérations des assemblées. L'admission de la Fondation Paul Gérin-Lajoie en tant que membre institutionnel de la Commission canadienne pour l'UNESCO a également été confirmée. Le mandat est de trois ans et peut être renouvelé.



**L'éducation
pour tous**

Fondation Paul Gérin-Lajoie

465, rue Saint-Jean, bureau 900, Montréal (Québec) H2Y 2R6
Tél. : (514) 288-3888 ■ Sans frais : 1 800 363-2687 ■ Téléc. : (514) 288-4880
Courriel : fpgl@fondationpjl.ca ■ Site Web : www.fondationpjl.ca